



BAREME DES HONORAIRES exprimés en TTC (taux de TVA en vigueur de 20%)
(À partir du 19/08/2025)

TRANSACTIONS TTC	
Jusqu'à 160 000€	8000€ (Maximum)
De 160 001€ à 300 000€	10 000€ (Maximum)
A partir de 300 001€	4% (Maximum)
Parking, box ou cave	2000€ (Maximum)
Avis de valeur	100€ (Offert avec le mandat de vente)

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulations contraires prévues au mandat.
En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

LOCATIONS TTC (résidentiel)	
Honoraires à la charge du bailleur	Honoraire à la charge du locataire
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail: ✓ 8€/m ² : zone non tendue ✓ 10€/m ² : zone tendue	Visite, constitution du dossier et rédaction du bail: ✓ 8€/m ² : zone non tendue ✓ 10€/m ² : zone tendue
Etat des lieux d'entrée : 3€/m ² Etat des lieux de sortie : 4€/m ²	Etat des lieux d'entrée : 3€/m ² -
Entremise et négociation : ✓ Logement nu : 240€ ✓ Logement meublé : 299€	-
Rédaction du bail seul : ✓ 3€/m ² : zone non tendue ✓ 4€/m ² : zone tendue	Rédaction du bail seul : ✓ 3€/m ² : zone non tendue ✓ 4€/m ² : zone tendue
LOCATIONS TTC (locaux commerciaux ou professionnels)	
Honoraire à la charge du preneur Visite, constitution du dossier et rédaction du bail: ✓ 6% HT du loyer sur la période triennale C.C avec un minimum de 5000€ HT ✓ Etat des lieux : 400€ HT	

GESTION LOCATIVE	
Gestion ESSENTIELLE	6% HT CC (7.20% TTC)
Gestion CONFORT	7% HT CC (8.40% TTC)
Gestion SERENITE	8% HT CC (9.60% TTC)
Gestion PREMIUM	9% HT CC (10.80% TTC)
GARANTIE LOYER IMPAYE	2.64% TTC (loyer CC)